

ÉCOLE DE LA PETITE-GARE

CINQUIÈME SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2022-2023

LUNDI 17 AVRIL 2023

À la 5^e séance régulière du conseil d'établissement de l'école de la Petite-Gare tenue le **17 avril 2023 à 19 h 00** au 650, boulevard de Palerme à La Prairie et à laquelle sont présents :

Mmes Corina-Maria Zosim, Sandra Santa Ruiz, Patricia Girard et MM. Andrian Coltov et Éric Bonin tous membres parents formant quorum.

Mmes Annie Viveiros, Claire Sanfilippo et Louise Bouthillette, représentantes du personnel enseignant;

Mme Sophie Mitchell, représentante du service de garde;

Mme Sophie Tougas, directrice de l'école; Mme Julie Marceau, directrice adjointe de l'école.

1.0 MOT DE BIENVENUE

Mme Tougas souhaite la bienvenue à tous.

2.0 <u>DÉSIGNATION D'UN OU D'UNE SECRÉTAIRE</u>

Madame Marceau sera secrétaire.

3.0 VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET DU QUORUM

Le quorum est respecté. Mme Chantal Marceau est absente de la rencontre ainsi que M. Medoune Mouhamad Seck.

4.0 QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question du public.

5.0 <u>LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</u>

Mme Tougas ajoute un point à l'assemblée soit un changement de dates puisque M. Bonin change d'horaire de travail et ne pourra être là lors des deux dernières rencontres.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Claire Sanfilippo

QUE les membres du conseil adoptent l'ordre du jour du 17 avril 2023. **(C-É.22-23-910) – Adopté**

6.0 <u>SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 21 MARS 2023</u> (CONFÉRENCE)

Nous avons fait le suivi avec la compagnie pour la conférence, il est possible de la diffuser en même temps par TEAMS, cependant c'est l'école qui doit fournir le matériel pour le son et nous ne l'avons pas. Il ne sera pas possible d'enregistrer ou de regarder en même temps la conférence, les personnes qui seraient à distance ne pourraient pas bien entendre. Il faudra que les parents viennent sur place. Mme Annie propose d'offrir du café et des beignes pour inciter les gens à venir.

IL EST PROPOSÉ PAR M Adrian Coltov

QUE les membres du conseil adoptent le procès-verbal du 21 mars 2023. **(C-É.2122-23-911) - Adopté**

7.0 BUDGET DU SERVICE DE GARDE (À ADOPTER)

Mme Sophie présente le document qui avait été remis aux parents à l'avance. Elle explique les différences entre les différentes colonnes. Elle explique qu'il y aura plus d'inscriptions, l'an prochain. Il y a aussi augmentation des allocations gouvernementales et les frais sont passés à 8,95 \$ par jour. Nous avons 13 groupes de prévus, pour l'an prochain, puisque le ratio doit être 1 éducateur pour 20 élèves. Nous avons prévu un éducateur spécialisé à l'heure du dîner. Nous avons également besoin d'une secrétaire pour l'heure du dîner afin de faire un suivi au niveau des blessés et des départs et arrivées. Mme Sophie demande s'il y a des questions. Mme Girard demande des explications sur le nouveau ratio. Mme Sophie Mitchell explique qu'il y a un nouveau règlement à travers le Québec qui devra être respecté.

IL EST PROPOSÉ PAR M. Éric Bonin

QUE les membres du conseil adoptent le budget du service de garde.

(C-É.22-23-912) - Adopté

8.0 HORAIRE DE L'ÉCOLE (INFORMATION)

L'horaire de l'école reste le même que cette année. Il n'y a pas de modification. Les parents avaient reçu le document à l'avance.

9.0 PLANIFICATION ANNUELLE DES ÉTAPES ET DES RENCONTRES DE PARENTS (CONSULTATION)

Mme Sophie Tougas présente le calendrier des étapes pour l'an prochain. Le document avait été remis à l'avance et il n'y avait pas de question.

10.0 PROJET ÉDUCATIF (INFORMATION)

Les parents ont reçu à l'avance les documents. Mme Sophie mentionne qu'il sera présenté officiellement en mai. Il nous reste quelques modifications à faire au niveau de la syntaxe et nous allons aussi approfondir les valeurs. Nous avons déposé notre projet éducatif provisoire à la fin mars. Mme Girard mentionne que c'est un gros travail. Par la suite, nous allons devoir faire le plan d'action afin que tout le projet éducatif soit déposé pour décembre prochain. Il sera effectif pendant 5 ans.

11.0 RÉSOLUTIONS FONDS À DESTINATIONS SPÉCIALES (À APPROUVER)

Nous avons reçu un chèque de 500 \$ de la CNESST pour une classe de 2e année.

Nous avons reçu du Club Optimiste un don de 900 \$ pour les premières années et un don de 978,71 \$ pour les classes de 3^e année. Nous avons également regroupé plusieurs intérêts dans différents fonds afin de les mettre en commun. Nous allons utiliser ce montant pour la fête de fin d'année.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Patricia Girard

QUE les membres du conseil approuvent les résolutions du club Optimiste de 900 \$ et de 978,71 \$ ainsi que la résolution CNESST de 500,00 \$ et que le montant des intérêts au projet FINTS de 426.69 \$ soit transféré dans un projet destiné aux activités-écoles.

(C-É.22-23-913) - Approuvé

12.0 PLAN DE LUTTE 2023-2024 (INFORMATION)

Les membres du conseil avaient reçu la documentation à l'avance. Présentation du document résumé qui sera mis dans l'agenda des élèves. Une seule modification a été apportée sur le document soit la possibilité de déposer les dénonciations dans des boîtes puisque depuis plus de 5 ans aucune dénonciation n'a été faite par ce moyen. Les boîtes sont toujours en place. Présentation du document avec les nouveaux ateliers offerts cette année. Aucune question des parents. Nous les informons qu'il y aura un nouveau canevas et que nous devrons envoyer notre plan de Lutte à un responsable.

13.0 COMPOSITION DE NOTRE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT- MANDATS 2023-2024 (INFORMATION)

L'an prochain, nous aurons 3 mandats de 2 ans à offrir ainsi qu'un mandat d'un an pour remplacer Mme Girard, puisqu'elle n'aura plus d'enfant à l'école.

14.0 DATE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS (LE MARDI 29 AOÛT 2023)

La rencontre est prévue le mardi 29 août 2023 à 18 h 45 entre deux rencontres de parents. Les membres du conseil d'établissement sont en accord.

15.0 MOT DE LA DIRECTION:

- Fête de fin d'année : La fête sera toute la journée et se poursuivra au service de garde. Nous aurons 3 jeux gonflables, des jeux de kermesse ainsi qu'un atelier de planche à roulettes pour les plus vieux.
- Spectacle de musique : 20 juin en avant-midi, il y aura un spectacle de musique à l'école. Le band de l'école fera son premier spectacle et tous les groupes de l'école présenteront un numéro. Il ne sera pas possible que les parents viennent cette année.
- ➤ Tour du silence : Le 18 mai en avant-midi, les élèves de 4e à 6e année ainsi que la classe de Mme Louise feront le tour du silence. Nous allons envoyer sous peu une lettre pour demander l'autorisation aux parents et demander si certains parents sont disponibles pour du bénévolat. Nous allons avoir un nouveau parcours. Nous allons passer par la Briqueterie et dans la piste de ski de fond. Les élèves pourraient salir un peu leurs vêtements s'il y a eu beaucoup de pluie. M. Bonin nous propose de nous accompagner avec une ambulance, s'il peut en emprunter une.

16.0 <u>MOT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS AU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE</u>

Il n'y a pas eu de réunion ce mois-ci puisque le mercredi, 19 avril, il y aura la soirée des bénévoles.

17.0 CORRESPONDANCE

Aucune correspondance

18.0 AUTRES SUJETS

Changement de date : Nous aimerions changer la date de notre prochaine rencontre du conseil d'établissement, soit le 23 mai et le 6 juin. Il se pourrait que nous n'ayons pas besoin de la rencontre du 6 juin. De ce fait, nous aimerions organiser notre dernière rencontre du 23 mai à 18 h 30 au restaurant. Tout le monde est en accord. Mme Santa mentionne qu'elle a des allergies (gluten et fruits de mer). Nous allons envoyer un courriel pour informer les membres du conseil du lieu. M. Adrian Coltov sera en voyage et ne sera pas présent pour les deux dernières rencontres.

19.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

19 h 48	
Patricia Girard Vice-président	Sophie Tougas Directrice